



PARTI SOCIALISTE

Section 7ème arrondissement

Marseille, le 10 Juillet 2000

Cher(e) Camarade,

La Fédération des Bouches du Rhône vient de nous faire parvenir le listing des adhésions pour 1999.

Il se trouve que lors du contrôle mené par la Direction Nationale ta candidature n'a pas été retenue.

Tout en regrettant cette situation, je t'informe des dispositions prises par les instances fédérales qui précisent.

"Les camarades qui ont payé en 1999 leur adhésion et qui ne se sont pas trouvés valides, pourront être remboursés à condition d'une part, qu'ils en fassent la demande expresse auprès du trésorier et qu'ils se présentent physiquement à la Fédération munis de leur pièce d'identité et d'autre part que, au cas où il leur aurait été délivré un reçu pour déduction fiscale correspondant à cette adhésion, celui-ci soit restitué à la Fédération. Ces remboursements ne pourront plus intervenir après le 15 Septembre 2000."

Je me tiens à ta disposition pour tous renseignements complémentaires que tu jugeras nécessaires.

Sincères Amitiés Socialistes

*Louis FABRE
Secrétaire Général de la Section*

le 7 septembre 2000

Jean Noël GUERINI
Président du Conseil Général
Hôtel du Département
52, Avenue de St-Just

13256 - MARSEILLE

En temps opportun, je t'avais alerté sur le fait qu'un certain nombre de camarades de ma section se voyaient menacés de ne pas recevoir leur carte du parti en 1999, alors même qu'ils en étaient membres depuis des années, voire parfois des dizaines d'années.

Tu m'avais alors garanti que chacun d'entre eux serait in fine réintégré et recevraient leur carte 1999.

Tu m'avais en outre précisé que je pouvais saisir Guy BONO de ce problème et qu'il y veillerait personnellement. J'avais immédiatement appelé Guy qui m'avait totalement confirmé tes propos.

Ainsi rassuré, je ne me suis plus inquiété de cette question.

C'est dire ma stupéfaction lorsque j'ai appris il y a quelques jours que des camarades avaient reçu de Louis Fabre la lettre dont je t'adresse ci-joint une copie.

J'ai donc vérifié l'information auprès de Louis qui m'a confirmé qu'une trentaine de camarades de ma section seraient dans ce cas.

- Par rapport à l'effectif antérieur (72), on voit déjà que ceci ne sera pas sans conséquence politique.

- Par ailleurs, il est original d'assimiler le PS à une sorte de bureau d'embauche qui « accepterait » ou pas des « candidatures ».

- Enfin il s'agit pour chacun des camarades d'une insupportable injustice.

L'adhésion au PS est le fruit d'un acte militant, pas le résultat d'une « analyse de candidature ».

On ne saurait donc accepter cette situation. Notre section avait d'ailleurs, en son temps et à ma demande, voté à l'unanimité une motion de soutien à l'égard des camarades menacés d'être exclus sans raison du PS. Elle avait également décidé par solidarité de suspendre collectivement la participation de notre section au sein des instances fédérales tant que justice ne serait pas rendue.